

REUNION DE BUREAU DIRECTEUR MAILING

du 8 Novembre 2022

Le 8 novembre 2022, les membres élus du Bureau Directeur de la Ligue se sont réunis en réunion de Bureau Directeur mailing sur convocation du Président. Les résultats des votes ont été arrêtés au 13 novembre 2022 à 23h30

Total des personnes présentes : 5 personnes sur les 7 personnes composant le Bureau Directeur. Le quorum est atteint.

Monsieur Didier BIZORD préside la séance en qualité de Président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Handball. La convocation adressée par Monsieur le Président rappelle que l'ordre du jour du présent Bureau Directeur est le suivant :

Objet: Sursis pénalités CMCD 2021/2022 Proposition SR: Les clubs dont le manque de quotas a été relevé dans les domaines Arbitrage et Ecole d'Arbitrage devront avoir fait: Pour les Juges Arbitres: 5 ou 6 arbitrages d'ici le 31 décembre 2022 (11 pour la saison) Pour les Juges Arbitres Jeunes: 5 arbitrages Pour les Juge Accompagnateurs Ecole d'Arbitrage: 5 suivis.

Pour: 5 Contre: 0 Blanc: 0

La proposition de la commission Statuts et Règlements dans le cadre d'un sursis pour les pénalités CMCD 2021/2022 pour les clubs dont le manque de quotas a été relevé dans les domaines Arbitrage et Ecole d'Arbitrage est validée à l'unanimité par les membres du Bureau de la Ligue Nouvelle-Aquitaine. L'ordre du jour étant épuisé, Didier BIZORD déclare la clôture de ce Bureau Directeur. Fin de la consultation mailing le 13 novembre à 23H3O.

Didier BIZORD Président Patricia RAYMONDEAU Secrétaire Générale

LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE